

Mont Royal 2023-2027



PORTRAIT

2 075 ha Territoire d'action

740 ha Territoire visé par le plan (site patrimonial du mont Royal)

194 ha Milieux naturels protégés

18 Espèces en péril

11,3 % Milieux forestiers

0,04 % Milieux humides

0,2 % Milieux ouverts

13 Boisés d'intérêt écologiques

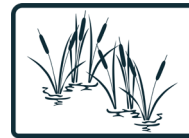


Coalition des Montérégiennes

CE QUI EST À PROTÉGER



FORÊTS



MILIEUX HUMIDES



MILIEUX OUVERTS



ESPÈCES FAUNIQUES EN SITUATION PRÉCAIRE



HERPÉTOFAUNE



ESPÈCES FLORISTIQUES EN SITUATION PRÉCAIRE



ARBRES REMARQUABLES

LES PRESSIONS RENCONTRÉES



DÉVELOPPEMENT résidentiel et commercial



ACTIVITÉS récréatives et développement touristique



SURFRÉQUENTATION des parcs et des milieux naturels



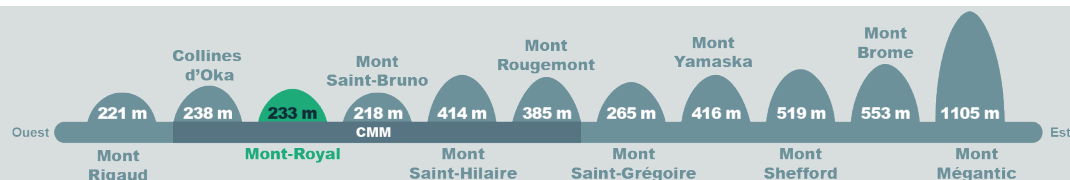
ESPÈCES ENVAHISSANTES exotiques et indigènes



EXPLOITATION NON DURABLE DES RESSOURCES



CHANGEMENTS CLIMATIQUES et POLLUTION



ORGANISME RESPONSABLE



Ce projet a été réalisé dans le cadre du Projet de partenariat pour les milieux naturels de Conservation de la nature Canada (CNC), pour lequel CNC a reçu une aide financière de plus de 53 M\$ du gouvernement du Québec.



En 2027...

- Une stratégie sur les espèces envahissantes a été développée et mise en œuvre.
- L'impact des usages et de la circulation hors sentiers a diminué et la connectivité entre les milieux boisés a augmenté.
- Des actions afin de limiter la densification urbaines et résidentielles et de favoriser le respect de la capacité limite et leur impact sur l'intégrité des milieux boisés ont été développées.
- Des actions afin de suivre et documenter la gestion actuelle du couvert forestier dans les milieux boisés ont été développées.
- Les problématiques liées à l'érosion des sols dans les secteurs escarpés de la montagne sont mieux comprises.
- L'influence des changements climatiques sur les communautés végétales actuelles et à venir dans les milieux forestiers est mieux comprise.
- Des actions afin d'empêcher la cueillette récréative d'espèces floristiques à statut précaire ont été développées.
- Un plan de gestion des aires gazonnées a été développé et mis en place.
- Et 18 autres objectifs, pour un total de...

26 grands objectifs à atteindre...

grâce à

13 stratégies dont...

- Développement et mise en place d'un plan d'action visant à diminuer la présence d'espèces exotiques envahissantes
- Développement et mise en place d'un plan d'action dans le but de diminuer l'impact de usages et de la dégradation du réseau de sentiers
- Développement d'un plan de suivi pour documenter et limiter les impacts des aménagements forestiers sur la présence d'arbres remarquables dans les milieux boisés
- Développement d'un portrait général et ciblé de la problématique d'érosion dans les secteurs escarpés
- Développement d'un plan d'action pour augmenter les superficies en gestion différenciée des aires gazonnées

permettant de réaliser 63 actions dont...

- Poursuivre les actions de contrôle du nerprun cathartique et du dompte-venin de Russie à travers le Programme d'Intendance Environnementale des Amis;
- Développer des outils cartographiques communs des zones d'interventions;
- Participer à une fermeture ciblée des sentiers informels dans les secteurs importants pour la conservation de certaines espèces (présence d'herpétofaune, présence d'espèces en situation précaire) et pour le maintien de la connectivité entre les milieux naturels;
- Sensibiliser et déterminer l'intérêt des partenaires sur l'enjeu de la densification urbaine et résidentielle et identifier les enjeux de densification sur les terrains qu'ils occupent (ex. développement, îlots de chaleur);
- Développer un protocole d'action afin de freiner la perte de sols dans les secteurs sensibles.